

Releveurs de compteurs

Représentant-e-s
recouvrement
résidentiel et
commercial

Commis relève et refonte de routes

Représentant-e-s clientèle

Représentant-e-s
service à la
clientèle

Représentant-e-s clientèle affaires

Projeteurs

Inspecteur mesurage

Agents réclamations

Commis entrepôt

Commis distribution
et ordonnancement

Mécanicien (Annexe 2000)

Dessinateurs II

Dessinateurs III

Dessinateurs/ projeteurs

Secrétaires administratives

Acheteurs séniors

Notre priorité: l'emploi !

Volume 2 no 9

Le 25 mai 2010



Mardi dernier, le 18 mai, les membres du Comité exécutif provincial se réunissaient pour faire un bilan du plan d'action sur l'emploi et décider des prochaines étapes.

Le comité de négociation sur l'Emploi se renouvelle

Pour faire suite au récent processus d'élections, nous avons nommé deux nouvelles personnes sur le comité de négociation soit, Suzanne Robert, présidente de la région Siège social, et Jocelyn Vallières, président de la région Montmorency, qui se joindront à Luc-André Faubert, président de la région Laurentides, pour poursuivre les travaux du comité.

Jusqu'ici, bien que la plupart des actions posées par la direction d'Hydro-Québec aient été dirigées vers nos collègues travaillant en centres d'appels Clientèle et Recouvrement, personne n'est à l'abri de mesures semblables. D'ailleurs, le mauvais climat de travail qui perdure pousse plusieurs de nos membres, qui aimaient leur emploi depuis toujours, à quitter le navire.

Coupages de postes = pas de permanence

Tous les postes permanents qui ne sont pas affichés et comblés sont autant de promotions qui ne seront plus accessibles, sans compter une augmentation de la charge de travail pour les personnes qui demeurent en place. Vous n'êtes peut-être pas touchés par ces coupures et les nombreux ajustements organisationnels faits par la direction, mais d'autres membres de notre section locale n'ont pas cette chance.

Il est essentiel de poursuivre notre mobilisation pour maintenir nos emplois et protéger nos droits durement acquis au cours des négociations passées.

Le dernier conflit de travail remonte à 1999. Depuis, il est vrai que les renouvellements de notre convention collective se sont faits sans affrontement, mais ça n'a pas toujours été le cas.

La solidarité de tous les membres de la section locale 2000 est essentielle. Il faut sortir de ce courant individualiste sévissant dans la société, constaté et décrié par plusieurs et qui va à l'encontre des valeurs fondamentales d'une collectivité. Ce qui fait la force d'un syndicat, c'est la solidarité et la capacité de mobilisation de ses membres en toute circonstance.

L'UNION FAIT LA FORCE ! C'EST INDÉNIABLE.

Votre Comité de négociation,

Ginette Paul, présidente provinciale
Luc-André Faubert, président région Laurentides
Suzanne Robert, présidente région Siège social
Jocelyn Vallières, président région Montmorency
Jean-Guy Simard, Conseiller S.C.F.P.